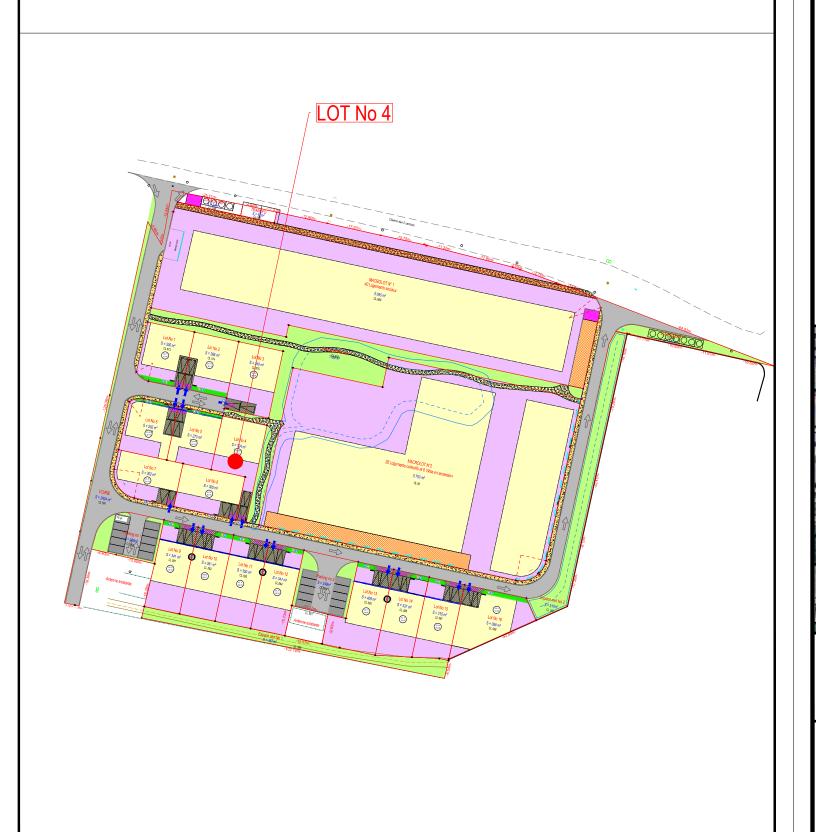
# Plan d'ensemble du lotissement Echelle : 1/1250



(non contractuel)





Sophie ARGENCE Olivier ARNAL Serge PAOLINI Jean-Yves REY François VERZIER



Cabinet Jacques BLANC & Associés Avignon Centre

Cabinet AZUR GEO
Grand Avignon / Poulx

Cabinet Jean-Yves REY

Uzès / Caissargues

Cabinet ARGENCE

Carpentras

DEPARTEMENT DU VAUCLUSE

COMMUNE DE L'ISLE sur la SORGUE

Maître d'Ouvrage

## Grand Delta Habitat



3 rue Martin Luther KING AVIGNON

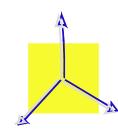
nom du projet :

## "La BATHALIERE 2"

AUTORISATION - PA 084 054 22F0001 M01 16 lots + 2 Macrolots



# Plan de bornage du Lot No 4



#### **SELARL AZUR GEO**

10, av de la Poulasse 84000 - Avignon Téléphone : 04-90-14-98-32

Téléphone: 04-90-14-98-32 Mail: contact-azurgeo@groupe314.fr Système planimétrique : RGF 93 - CC 44 Système altimétrique : NGF - IGN 1969 Indice 2

DRESSE LE: 27.05.2024

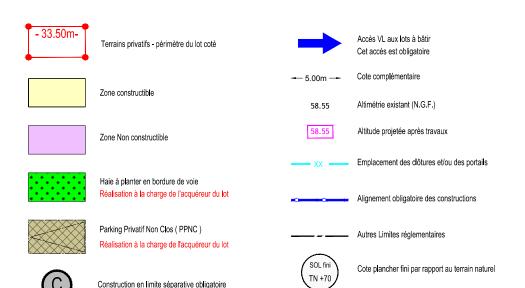
Indice 1 : Plan de commercialisation avant travaux

Référence Dossier

Indice 2 : Plan de bornage après travaux

N° 21667

#### LEGENDE REGLEMENTAIRE ET TECHNIQUE POUR LES PARTIES PRIVATIVES



Coffrets de branchements Positions données à titre indicatif- non contractuel

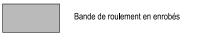
Mur Technique comprenant Regard de comptage AEP

> Coffret ENEDIS Coffret Télécom

Branchement EU (tabouret)

Branchement EP ( raccordement obligatoire )

#### LEGENDE REGLEMENTAIRE ET TECHNIQUE POUR LES PARTIES COMMUNES



Zones de stationnements communes





Parking P.R.M pour accès aux colonnes à déchêts



Parkings Privatifs Non Clos aux Macrolots 1 et 2 Réalisation à la charge de l'acquéreur du Macrolot



Espace de rétention collectif Forme à titre indicative

Espace vert commun



Piste cyclable en servitude sur le Macrolot No 1 Réalisation à la charge de l'acquéreur du Macrolot 1



Cheminements piétons

Trottoirs pour piétons



Colonnes à déchets



Sens de circulation des voiries

#### LEGENDE BORNAGE



Limite bornée du lot + côte

S=XXX m2

Surface bornée du lot.

X = 1856496.88 Y = 3186590.05

Coordonnées du sommet du lot Lambert 93 - CC44

#### Nature du point implanté



Borne O.G.E.

Marque de peinture



Point non matérialisé



Ancienne borne OGE

#### NOTES IMPORTANTES:

- Les bâtiments et des réseaux ayant été intégralement démolis ,seuls les points topographiques avant travaux sont mentionnés sur ce plan . Ces points topographiques correspondent à ceux portés sur le plan PA3 du permis d'aménager accordé.
- L'aménagement des parties communes est donné à titre indicatif. Il est susceptible dêtre modifié lors de la réalisation des travaux.
- La position des réseaux est donnée à titre indicatif. La position exacte sera mentionnée sur les plans de récolement,
- Les limites périmétriques du lotissement ont été établies d'après le plan et procès-verbal de bornage dressé le 12/09/2022 par M PAOLINI Serge géomètre-expert DPLG (inscription au taleau de l'Ordre sous le numéro 05297 ) du cabinet SELARL AZURGEO, Géomètres-Experts à AVIGNON (dossier réf : 21677 )

  Les limites divisoires internes sont issues de la division foncière conformément aux Documents Modificatifs du Parcellaire Cadastral n° 5154Z validé le 04/04/2024 par M MANSOIBOU
- Mohamed et le nº 5147T validé le 04/03/2024 par M GUEGUEN Ronan du CDIF d'AVIGNON. Il est rappelé que les limites divisoires (entre les riverains internes du lotissement) ont valeur de plan de bornage entre les terrains créés. Elles seront définitives après bornage des lots.

  • Des servitudes d'utilités communes pourront être constituées sur le lot (coffret ENEDIS, Eclairage, Assainissement des Eaux pluviales...)
- Il appartient au propriétaire de déclarer les servitudes non apparentes

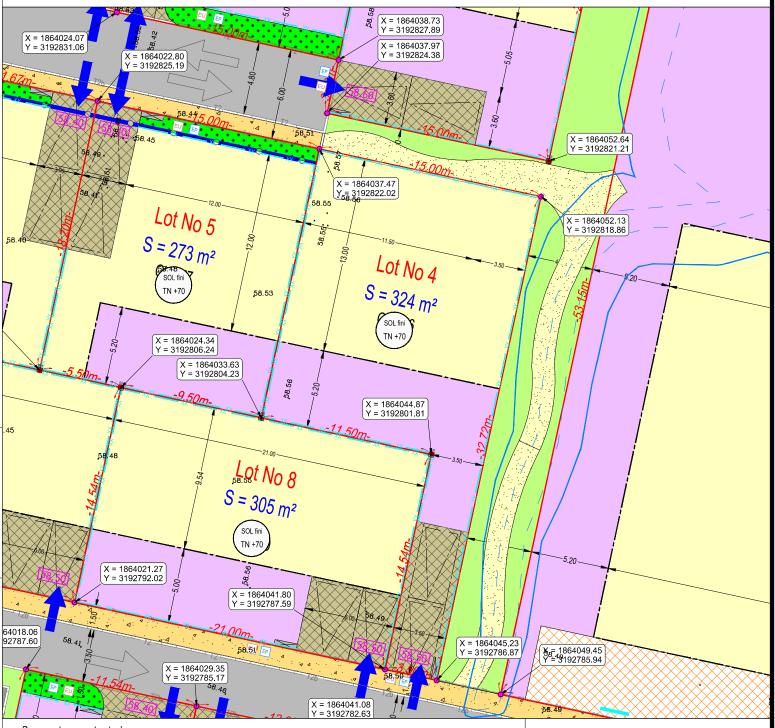
Département du Vaucluse Commune de L'Isle sur la Sorgue

LOTISSEMENT "BARTHALIERE 2 "

### PLAN DE BORNAGE DU LOT No 4

Section CL - n° 576 Superficie: 324 m² 1 logement maximum

Emprise au sol maximum affectée au lot :97 m² Surface d'espaces verts minimum : 97 m² Nombre d'arbre remarquable minimum : 1



Document non contractuel

ECHELLE: 1/250 ème